L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLÉANS, MERCREDI MATIN, 4 JANVIER 1871. — 44me Année—Vol. XL[illegible]

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS,
MERCREDI MATIN, 4 JANVIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à 3 heures P. M., sur les lieux—le matériel d'imprimerie situé au No 27 Commercial Place, Premier District.

Par Nash & Hodgson—Continuation de la vente de la librairie Hennen, à 7 heures du soir, au No. 6 rue Carondelet.

Par S. Guinault, rue Bourbon, entre Dumaine et St. Philippe—établissement de sellerie de J. Barré.

Par P. J. Spear, au Marché Bazar, entre le Marché aux viandes et le Marché aux légumes, à midi—le privilége d'occuper des tables ou étaux au Bazar.

Par J. Déjan, Jr., à sa salle d'encan, coin Carondelet et Gravier—Vente régulière de meubles et pianos.

Par Hoffman, Marks & Co., à leur salle d'encan No [illegible] de la rue de Chartres—Marchandises sèches, liqueurs, marchandises avariées.

ATTENTION!

Le Shérif procédera aujourd'hui, à 3 heures P. M., sur les lieux, à l'adjudication en bloc du matériel d'imprimerie situé au No 27 Commercial Place, Premier District.

☞ Placide J. Spear, encanteur, procédera aujourd'hui, à midi, à la vente de la balance du droit d'occupation des tables ou étaux qui n'ont pas été adjugés au Marché Bazar. Les marchands détaillants, comestibles, de chapeaux, bottes et souliers, articles de fantaisie, marchandises sèches, etc., feront bien de faire tous leurs efforts pour obtenir une de ces tables au Marché-Bazar, attendu que les affaires ne sont portées là et continuent chaque jour à s'accroître depuis l'érection de cette halle, et il est certain que ce marché restera établi d'une manière permanente. Attendu qu'aucune limite n'est fixée pour le chiffre de l'adjudication, les occupants auront l'avantage d'être les premiers marchands de se trouver à cette vente.

Bibliothèque à l'encan—MM. Nash & Hodgson, encanteurs, continueront la vente de la grande Bibliothèque de Hennen, ce soir, à 7 heures. Ils offriront dans cette séance les livres de littérature française et espagnole. Voyez l'annonce d'encan.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", encoignure des rues Camp et Poydras.

☞ CANOTIERS et sans MÉLANGE.—Confiserie fine en tous genres chez J. VILLARRUBIA & Co., Successeurs d'Ernest Turpin, 93 rue Vieille-Levée.

THEATRES.

AUJOURD'HUI, MERCREDI:

ACADÉMIE DE MUSIQUE—Ixion, avec chants, danses, etc.

ST-CHARLES—Sinbad.

LYCEUM HALL—Panorama de la ville de New York, par Bullard.

MUSÉE CRESCENT CITY—Fos 40 et 42 rue St Charles.

JOURNAUX DU HAVRE—La maison Hébert & Escousse, au coin des rues Chartres et Bienville, nous a envoyé des journaux du Havre des dernières dates. On peut se procurer des exemplaires de divers journaux de France à cette librairie.

JOURNAUX—Nous avons reçu de la Librairie Cosmopolitaine de A. Simon, 91 Passage de la Bourse, l'*Indépendance Belge* du 12 décembre, et les derniers numéros des journaux français et espagnols publiés à New-York.

SOUSCRIPTION FRANÇAISE—M. E. Merrilh, trésorier du Bureau de la Souscription Française, nous prie d'annoncer qu'il a reçu de M. Vergnole la somme de $857, montant du produit de la loterie des deux grands vases en porcelaine de Chine. Le trésorier a également reçu, de M. Gillet, une somme de $17 87, montant d'une souscription faite à Pont-Breaux, Louisiane.

On a vu, par une communication insérée dans nos colonnes, que le comité du Bazar doit faire remettre à M. A. Rocheteau, président du Bureau de la souscription, la somme de $5,000, à compte sur les recettes du Bazar. Cette somme va être expédiée en France immédiatement.

Nous publierons ces jours-ci les résultats provenant des souscriptions individuelles. Les souscripteurs sont invités par le trésorier à lui faire parvenir leurs cotisations arriérées.

L'ANNUAIRE D'EDWARDS POUR LA NOUVELLE-ORLÉANS.—Cet annuaire, que nous avons reçu hier, forme un magnifique volume, et il est le résultat d'un travail très attentif et très sérieux qui a été fait à nouveau, dans le but d'offrir à la communauté un livre où chacun puisse trouver l'information qu'il désire. On aura une idée des efforts faits pour arriver à ce but quand nous dirons que l'annuaire de 1871 contient 56,218 noms, quand celui de 1869 n'en contenait que 25,[illegible].

La liste des adresses de la Nouvelle-Orléans est donc plus complète qu'elle ne l'a jamais été dans aucun annuaire publié jusqu'à ce jour. Elle est suivie d'un petit dictionnaire commercial donnant les professions par ordre alphabétique. Puis vient un annuaire de l'État et de la ville, un guide des rues, le tout entremêlé de pages d'annonces des principales industries ou maisons de commerce.

L'annuaire d'Edwards, pour 1871, offre une telle commodité sur tous ceux qui l'ont précédé, que tout homme d'affaires voudra en avoir un sur son bureau, à portée de sa main, afin de pouvoir y puiser instantanément les informations dont le besoin se fait sentir fréquemment, et dont la recherche cause quelquefois une grande perte de temps. L'annuaire d'Edwards sera un précieux auxiliaire pour les banquiers, les commerçants, les avocats, les capitaines du commis de bateaux, les collecteurs, etc. On peut s'en procurer des exemplaires au bureau du "Southern Publishing Co., 5, Commercial Place.

BANQUE DU CANAL—C'est le 12 décembre que la Compagnie de la Banque du Canal a fait ses élections d'officiers. Nous félicitons les actionnaires sur le choix qu'ils ont fait. Avec de tels hommes, les succès financiers de la Banque ne peuvent que grandir. Voyez plus loin la liste nominale de ses officiers pour l'année courante.

MARCHANDISES AVEC PRIME—La Loterie du Bazar français ne sera tirée que le 9 janvier, ainsi, jusqu'au 8 inclusivement on pourra profiter de la chance qu'offrent MM. Lion et Pinsard, rue du Canal, 151 et 153. Si l'on achète dans leur magasin pour $10 et plus au comptant, de quelque marchandise que ce soit, on aura gratis un billet à la Loterie du Bazar. Si l'on achète pour $20, il est possible qu'on ait deux billets gratis.

[illegible] —On [illegible] la ligne [illegible] entre la Nlle-Orléans et New York. Cette ligne prendra du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre. Un de ces steamers, le *Cortes*, capitaine Horatio Nelson, partira dimanche, 8 janvier, à 8 heures du matin, de son wharf devant la rue Toulouse, Deuxième District.

POUR LE BAYOU LAFOURCHE.—Le paquebot *Dorisa*, neuf et d'un faible tirant d'eau, capitaine Wm. H. King et commis C. Dewees, partira ce soir, à 5 heures, pour le Bayou Lafourche, relâchant à tous les points intermédiaires. Pour plus amples renseignements, voyez l'annonce.

POUR LES ATTAKAPAS ET L'ATCHAFALAYA.—Le bateau à vapeur *Rob Roy*, capitaine J. H. Grayo, et commis W. W. Kane, partira positivement ce soir, à 5 heures, pour l'Atchafalaya, et recevra du fret et des passagers pour tous les points intermédiaires. Pour plus amples renseignements, voyez l'annonce.

SELF SEAL—On verra plus loin la carte de la maison Jackson, Kilpatrick & Henderson, importateurs et marchands de sel, rue Tchoupitoulas No 8, Nouvelle Levée, et rue de la Commune Nos 46, 48 et 50. Ces Messieurs sont propriétaires des entrepôts de sel de l'Isle et emploient un grand nombre de gens. Ils s'occupent aussi de cargaisons pour la libre pratique ou pour les entrepôts des douanes. Voyez l'annonce.

☞ Nouvel envoi d'excellents gants de peau à $1 00 la paire, chez Gueblé & Nippert.

LA POUDRE LABORÉ est le purgatif végétal le plus agréable, le plus efficace et le plus énergique de tous les purgatifs. Ce médicament réussit là où tous les autres échouent; et, par les merveilleuses cures qu'elle a produites, la Poudre Laboré est placée depuis longtemps au premier rang [illegible] indispensables dans les [illegible]. [illegible] pharmacies [illegible] rue de Chartres [illegible] rue Royale.

Nouvelles de Paris
DIRECTES DU 4 AU 6 DÉCEMBRE.

Par ballon monté.

JOURNAL OFFICIEL DU 4 DÉCEMBRE.
RAPPORTS MILITAIRES.

Vendredi, 2 décembre, 3 h. 10.

Dès ce matin, à l'aube, l'ennemi a attaqué les positions du général Ducrot avec la plus grande violence.

Nos troupes étaient prêtes à recevoir le combat. Un développement considérable d'artillerie, appuyé par les positions d'Avron, les forts de Nogent, de la Faisanderie, de Gravelle, les redoutes de Saint-Maur et du fort de Charenton, a empêché l'ennemi de gagner du terrain.

Les dernières nouvelles du champ de bataille sont d'une heure quarante-cinq minutes. L'infanterie prussienne se replie dans les bois, et, jusqu'à présent, nous avons l'avantage.

Aussitôt la nouvelle de l'attaque, le chef d'état-major a mandé des troupes au général Vinoy, au général Clément Thomas, qui avait déjà conduit lui-même sur les lieux trente-trois bataillons de la garde nationale.

Les généraux de Beaufort et de Liguières ont été prévenus de tenir leurs troupes prêtes, et nos positions du sud, sous les ordres du général d'Hilly, appuient la bataille par une vigoureuse diversion. Le combat continue.

Le Ministre de l'Intérieur par intérim,
JULES FAVRE.

2 décembre, 1 h. 45 soir.

Gouverneur au général Schmitz.

Plateau entre Champigny et Villiers, à une heure et quart. Attaqués ce matin par des forces énormes, à la pointe du jour, nous sommes au combat depuis plus de sept heures. Au moment où je vous écris, l'ennemi plie sur toute la ligne, nous cédant encore une fois les hauteurs.

Parcourant nos lignes de tirailleurs de Champigny jusqu'à Bry, j'ai recueilli l'honneur et l'indicible joie des acclamations des troupes soumises au feu le plus violent. Nous aurons sans doute des retours offensifs, et cette seconde bataille durera comme la première, toute une journée.

Je ne sais quel avenir est réservé à ces généreux efforts des troupes de la République, mais je leur dois cette justice qu'au milieu des épreuves de toutes sortes, elles ont bien mérité du pays. J'ajoute que c'est au général Ducrot qu'appartient l'honneur de ces deux journées.

TROCHU.

Pour copie conforme:
Le Ministre de l'Intérieur, par interim,
JULES FAVRE.

Paris, de Nogent, 3 h. 30 soir.

Gouverneur, à général Schmitz, pour le gouvernement.

Je reviens à mon logis du fort à cinq heures, très fatigué et très content. Cette deuxième grande bataille est beaucoup plus décisive que la précédente. L'ennemi nous a attaqués au réveil avec des réserves et des troupes fraîches; nous ne pouvions lui offrir que les adversaires de l'avant-veille, fatigués, avec un matériel incomplet, et glacés par des nuits d'hiver qu'ils ont passées sans couvertures; car pour nous alléger, nous avions dû les laisser à Paris.

Mais l'étonnante ardeur des troupes a suppléé à tout: nous avons combattu trois heures pour conserver nos positions, et cinq heures pour enlever celles de l'ennemi, où nous couchons. Voilà le bilan de cette dure et belle journée. Beaucoup ne reverront pas leurs foyers; mais ces morts regrettés ont fait à la jeune République de 1870 une page glorieuse dans l'histoire militaire du pays.

TROCHU.

Pour copie conforme:
Le ministre de l'intérieur par intérim,
JULES FAVRE.

3 décembre, soir.

Nous n'avons eu ce matin aucun incident remarquable sur nos positions. Dès le point du jour, les Prussiens ont commencé une série d'attaques d'avant-postes, précédée d'une courte canonnade. Le calme est revenu promptement sur nos positions de la Marne. Avron a continué son feu pour inquiéter les convois incessants de l'ennemi dans la direction de Chelles.

Les Prussiens ont fait hier des pertes considérables; de nombreux convois de blessés, partant des midi, le champ de bataille, étaient signalés par toutes nos vigies.

D'après des renseignements émanant de prisonniers, des régiments entiers auraient été écrasés.

La journée d'aujourd'hui est consacrée à améliorer la situation de nos troupes, par le temps déjà rigoureux qu'elles supportent avec un grand courage.

L'armée du général Ducrot bivouaque cette nuit dans les bois de Vincennes, elle a repassé la Marne dans la journée et elle a concentré sur ce point pour donner suite à ses opérations.

Environ 400 prisonniers prussiens, dont un groupe d'officiers, ont été amenés aujourd'hui dans Paris.

Par ordre:
Le général chef d'état-major général,
SCHMITZ.

Pour copie conforme,
J. FAVRE.

Le récit des événements accomplis pendant les glorieuses journées des 29, 30 novembre et 2 décembre, est impatiemment attendu par la population.

Il est cependant impossible de rien ajouter aux dépêches du gouvernement sans compromettre le succès des opérations.

Chacun comprendra la réserve que s'impose l'autorité militaire en de pareilles circonstances.

Le général, chef d'état-major général,
SCHMITZ.

AGENCE HAVAS.

Paris, 4 décembre soir.

(*Par ballon Franklin, aéronaute Marcia.*)

La journée de jeudi a été employée à enterrer les morts et à secourir les blessés. Vendredi matin, les Prussiens ont attaqué furieusement nos troupes à Champigny et devant Villiers. Après sept heures de bataille acharnée, les Prussiens n'ont pu entamer nos positions; ils ont laissé entre nos mains comme mercredi, leurs morts et leurs blessés. Nos troupes ont été admirables; les pertes de l'ennemi dans les deux journées sont évaluées à 15 ou 20,000 hommes.

Hier matin, un combat insignifiant a eu lieu pendant une heure sur les mêmes positions. Dans la soirée, nos troupes ont repassé la Marne, sans aucune menace de la part de l'ennemi, et sont allées prendre position pour des opérations ultérieures.

Aujourd'hui, calme complet. Ces deux victoires ont produit dans Paris un grand enthousiasme. Le général Renault amputé du pied va bien. Le général Ladmirault est mort de ses blessures. Les généraux Paturel et Boissonnet sont blessés. Le général Ducrot s'est distingué haulement dans la bataille du vendredi.

Les troupes ennemies auxquelles nous avons eu affaire vendredi, étaient des troupes fraîches appartenant pour la plupart aux contingents saxons et wurtembergeois. Elles dépassaient le chiffre de 100,000 hommes. On croit qu'une partie appartenait à l'armée du prince Frédéric-Charles.

Le rapport du général Schmitz, affiché dans la soirée, dit que les pertes de l'ennemi ont été tellement considérables que, pour la première fois depuis le commencement de la campagne, frappé dans sa puissance et son orgueil, il a laissé passer une rivière en sa présence, en plein jour, à une armée qu'il avait attaquée la veille avec tant de vigueur.

"On ne saurait trop insister sur ce point unique dans la guerre de 1870, car il consacre les efforts faits, par une armée qui n'existait pas il y a deux mois. Il faut en chercher la cause dans le patriotisme de tous les corps qui sont les éléments de cette armée, et dans la force morale que la population de Paris a, par son attitude, communiquée à tous les défenseurs de la capitale. *Harmée réparée de l'abri de toute atteinte*, puis de nouvelles forces dans un court repos qu'elle était en droit d'attendre après de si rudes combats."

Paris, 5 décembre, 11 h. matin.

Le nombre des prisonniers ennemis, du champ de bataille, est au moment de plus de 800 [illegible] n'en avait pas été fait d'ailleurs beaucoup ayant été conduits dans les forts.

Le *Journal Officiel* annonce que les troupes ont repassé la Marne en campant dans le bois de Vincennes. "Le plan dont l'exécution est si vigoureusement entamée depuis quatre jours entre dans une nouvelle phase. C'est hier, en plein jour, que nos troupes sont redescendues vers la Marne en excellent ordre, sans que l'ennemi ait osé les inquiéter. D'ailleurs les forts veillaient.

Les fatigues, si courageusement supportées par les soldats de la jeune armée de Paris réclamaient un court repos. Le froid est infiniment plus vif et plus pénétrant sur les coteaux que dans la rase campagne, et dans l'intérieur de Paris. On avait combattu toute la journée, il fallait veiller pour éviter d'être attaqué à l'improviste comme le 2 au matin. Dans les conditions possibles, d'ailleurs celui qu'on serait condamné sur la pierre sur une d'une température pareille aurait risqué la mort par l'engourdissement.

Ces motifs et d'autres causes stratégiques qu'il nous est interdit d'aborder, ont provoqué le mouvement qui se nous confirme à venir les théâtres de la lutte, ainsi que l'annonce l'ordre du jour du général Ducrot, que nous reproduisons plus loin, ce [illegible] parfaitement au sens et la portée.

Quelques journaux supposent que nous avons abandonné la position de Champigny. Il n'en est rien. On nous affirme, au contraire, que nous restons fortement établis sur ces points.

Le général en chef de l'armée prussienne, qui a combattu à Villiers le 2 décembre, est le prince Albert de Saxe qui avait pour chef d'état-major le général de Blumenthal. Il se confirme qu'une partie du corps de Frédéric-Charles, en marche sur la Loire, a pris part au combat. Des prisonniers qu'on évalue à 120,000 le nombre des Prussiens qui ont donné contre nos lignes, troupes dans la mémorable journée du 2 décembre.

Le gouvernement de la défense nationale vient de faire afficher les dépêches suivantes:

Le gouvernement de la défense nationale porte à la connaissance de la population les faits suivants:

Hier au soir, le gouvernement a reçu une lettre dont voici le texte:

"Versailles, 5 décembre.

Il pourrait être utile d'informer Votre Excellence que l'armée de la Loire a été défaite hier près d'Orléans, et que cette ville est réoccupée par les troupes allemandes.

"Si toutefois, Votre Excellence juge à propos de s'en convaincre par un de ses officiers, je ne manquerai pas de le munir d'un sauf-conduit pour aller et venir.

"Agréez, &c.

"Le chef d'état-major
"Comte de MOLTKE."

Le gouverneur a répondu:

"Paris, 6 décembre.

"Votre Excellence a pensé qu'il pourrait être utile de m'informer que l'armée de la Loire a été défaite près d'Orléans et que cette ville est réoccupée par les troupes allemandes.

"J'ai l'honneur de vous accuser réception de cette communication, que je ne crois pas devoir faire vérifier par les moyens que Votre Excellence m'indique.

"Agréez, etc.

"*Le gouverneur de Paris,*
"*Général* TROCHU."

Cette nouvelle qui nous vient par l'ennemi, en la supposant exacte, ne nous ôte pas le droit de compter sur le grand mouvement de la France accourant à notre secours. Elle ne change rien à nos résolutions ni à nos devoirs.

Un seul mot les résume: combattre! Vive la France! Vive la République!

(Suivent les signatures des membres du gouvernement de la défense nationale.)

L'APPROVISIONNEMENT DE PARIS.—Un de nos amis a eu l'obligeance de nous communiquer l'extrait suivant d'une lettre datée de Londres du 13 décembre:

"Nous avons beaucoup pensé à vous à cause de la terrible guerre qui soutient votre pays, et dont les résultats ont été jusqu'ici si contraires à ce que tout le monde pensait.

"Il n'y a pas à en douter, Napoléon a été complètement trompé, la France n'était pas prête pour la lutte, tandis que l'Allemagne était parfaitement préparée.

Cependant les Prussiens ont trouvé devant Paris une résistance à laquelle ils ne s'attendaient pas, et leurs exigences excessives pourront encore leur coûter cher, si, comme on doit le croire, ils se trouvent arrêtés pendant tout l'hiver, autour de Paris.

Vous avez dû voir les avis contradictoires publiés sur l'importante question de l'approvisionnement de Paris. Eh bien, je crois pouvoir vous donner des renseignements *certains* sur ce point; ils proviennent d'une personne digne de foi, sortie de Paris le 20 novembre. Cette personne est le ministre du [illegible]; il dit qu'il sait d'une manière positive qu'il y avait à Paris des viandes fraîches et salées pour quatre mois, du pain, du vin, du sel, du café et du chocolat pour 6 à 8 mois, et que, jusqu'au 20, date de son départ de Paris, on ne manquait de rien, sinon de poissons de mer. Il dit avoir pris ses repas jusqu'au dernier jour au Café Véfour, au Palais Royal, où il lui était servi les mêmes dîners que d'habitude, moins le poisson de mer, pour le même prix de 10 francs. Qu'ayant à acheter pour une ambulance une certaine quantité de conserves, de soupes, viandes et légumes, il n'a eu à payer qu'une bagatelle de plus que le prix ordinaire.

Mme *** a reçu plusieurs lettres par ballon, de son intendant, qui lui dit entre autres choses, que ses 4 chevaux, quoique remisés chez elle, servent dans l'artillerie, conduits par ses propres cochers, et que quoiqu'elle ait chez elle des approvisionnements de fourrage pour 3 mois, elle recevait journellement du gouvernement la ration usuelle pour ses 4 chevaux.

Vous pouvez voir par là, qu'à Paris l'on n'est pas aussi mal qu'on voudrait le faire croire. Quant au bombardement, c'est déjà une chose jugée. Les Prussiens prétendent qu'ils ne l'ont pas effectué pour des considérations purement militaires; la vérité est qu'ils ne peuvent approcher assez près des remparts de la ville pour établir les batteries nécessaires."

☞ Splendide assortiment de jouets et ravissantes poupées, chez Gueblé & Nippert.

De Paris à Christiana en Ballon.

On écrit au *Courrier de l'Europe*:

J'ai la bonne fortune de pouvoir vous raconter la merveilleuse odyssée des deux aéronautes qui, partis de Paris jeudi 24 novembre, à 11 h. trois-quarts du soir, sont allés tomber en Norwége le lendemain à 2 heures et demie, après avoir traversé la France et une grande partie de la mer du Nord.

Il me sera impossible de donner à ce récit la couleur que lui donnent les voyageurs auxquels, depuis 24 heures que je jouis de leur société, j'ai arraché bribe par bribe le narré suivant; mais ces lignes incomplètes pourront montrer à quel diapason d'héroïsme l'amour sacré de la patrie peut élever les cœurs.

M. Paul Rolier, ingénieur civil, et M. Bezier, délégués du gouvernement de Paris près le gouvernement de Tours, sont partis de la capitale assiégée un peu avant minuit. Vers sept heures du matin, ils découvrirent qu'ils planaient sur la mer. Ils aperçurent plusieurs navires dont l'un, un allemand sans doute, fit feu sur eux sans les atteindre. Le ballon descendant à quelques mètres de la mer, M. Rolier courut au sac et jeta des paquets de lettres et de journaux.

Un des navires en vue mit le cap sur les sacs et les recueillit. De ces paquets proviennent les lettres qui sont arrivées inquillées à Londres. Débarrassé d'une partie de son poids, le ballon remonta comme un trait dans l'espace et se perdit dans le brouillard.

La situation des voyageurs devint terrible: ils filaient avec une rapidité vertigineuse, vers une latitude inconnue, le mouvement giratoire du ballon ne laissant aucune possibilité de consulter la boussole.

Ils racontent qu'ayant trouvé dans le sac aux dépêches une splendide gravure représentant la Vierge ils la suspendirent au ballon, mais qu'elle tomba à la mer.—Fâcheux symptôme!

M. Rolier, capitaine de l'aérostat, avoue qu'il se crut perdu. Il pensa à sa jeune femme qu'il avait quittée après un mois d'union. M. Bezier, lui, avait laissé à Paris une femme et deux petits enfants. Il crut ne jamais revoir.

Nos voyageurs trouvèrent une grande force de résignation dans l'idée du devoir qu'ils accomplissaient, et, quoiqu'aucun d'eux n'eût voyagé en ballon, ils ne désespérèrent pas tout à fait.

A un moment pourtant, M. Rolier voulut tenter le destin; il tira de sa poche une allumette et la frotta sur le gilet de son ami. Mais le froid intense avait couvert d'habits de stalactites de glace, et l'allumette ne prit pas feu, quoique l'épreuve eût été renouvelée trois fois. Une simple étincelle montant de la nacelle au ballon eût enflammé l'hydrogène et pulvérisé les voyageurs!

Les heures fuyaient cependant, et les aéronautes se croyaient en mer, quand l'un d'eux aperçut la cime d'un sapin sortant de la neige. Ils lâchèrent immédiatement du gaz et descendirent rapidement vers la terre. Mais à 15 ou 16 mètres du sol, M. Bezier se trouva entraîné dans un des câbles qui sortaient de la nacelle, et demeura suspendu par le pied dans l'espace. M. Rolier eut le bonheur de couper le câble et tous deux tombèrent dans la neige sans se faire de mal.

Le ballon débarrassé de son poids, s'éleva dans les nues et les voyageurs le perdirent bientôt de vue. Ils étaient sur le Mont-Lide, en Norwége. Mourant de faim et de froid, nos pauvres compatriotes descendirent la colline en traversant ruisseaux, broussailles, rivières, fondrières, et arrivèrent à une cabane inhabitée où sans toit. Elle était pleine de neige. Ne pouvant pas marcher, ils résolurent de passer la nuit abrité par les quatre murs, et ils écartèrent la neige pour se coucher à terre. Ils découvrirent alors une marmite pleine de pommes de terre cuites, gelées et déjà vieilles. Ils en mangèrent, se couchèrent l'un près de l'autre et s'endormirent.

Ils ne se réveillèrent que le lendemain après vingt heures d'anéantissement, mais non de repos.

Puis, ils se levèrent et se mirent à la recherche de quelque endroit habité. Après avoir marché de longues heures dans la neige, après s'être trouvés en face de trois loups énormes qui les laissèrent passer, ils arrivèrent à une pauvre chaumière, vide alors, mais où tout annonçait le séjour d'êtres vivants.

A terre ils trouvèrent une boîte d'allumettes sur laquelle était écrit le mot "Christiana" et apprirent ainsi qu'ils se trouvaient en Norwége. Peu après arrivèrent les maîtres de la cabane, qui restèrent frappés de saisissement à la vue de ces hôtes littéralement descendus du ciel. Alors, M. Rolier tira de sa poche du papier et un crayon, il écrivit dessus "Paris" dessina un ballon et fit entendre qu'il était tombé dans la neige à quelques lieues de là.

Ces bons Norwégiens s'empressèrent de soigner leurs hôtes avec les preuves de la plus vive sympathie. On leur donna à manger, on les couvrit de vêtements chauds, on leur prodigua les soins les plus tendres et les bûcherons coururent chercher leur pasteur Celmer, un médecin, et un ingénieur des mines, nommé Nielsen, qui parlait français. Les voyageurs purent alors raconter leur voyage.

On les conduisit à Kongsberg [illegible], puis à Krossberg, où ils arrivèrent à deux heures du matin. Drammen. Ils recueillirent leur deux sacs de dépêches pesant 250 livres, les autres objets laissés dans la nacelle: une couverture, un baromètre, un sextant, un thermomètre, un drapeau de signal et enfin leurs six pigeons encore vivants. Ils sont là à mes pieds pendant que je trace ces lignes, ces chers messagers qui viennent des régions polaires et qui, demain, vont partir au milieu des balles prussiennes et des tempêtes du nord et du colombier de la rue de [illegible].

Les aéronautes furent conduits à Christiania en traîneau; la distance de cent lieues fut franchie en vingt heures, et quand ils arrivèrent dans la capitale, une foule immense les attendait à la gare. Ils furent les premiers a recevoir [illegible] la foule et Norwégiens les acclamèrent en criant: "Vive la France!" Toutes les mains étaient tendues vers les voyageurs et c'était à qui leur prodiguerait les plus chaudes marques de sympathie.

Les femmes élevaient en l'air les petits enfants en criant: "Chers Français, bénissez-les pour qu'ils soient braves comme vous!" On pleurait, on jetait des fleurs, on criait toujours: "Vive la noble France! Que Dieu la protége et la sauve!" Et l'on s'arrachait les aéronautes, qui ne durent plus trouver chez les bons Norwégiens un tel amour pour notre patrie.

Les fêtes s'improvisèrent; la noblesse, l'armée, les ouvriers, le peuple entier voulurent contribuer, et les trois jours passés à Christiania en attendant le départ du ba[illegible]teau pour Londres, furent trois jours qui compteront dans les annales des généreux Scandinaves.

Une souscription pour nos blessés produisit 24,000 francs, et elle continue.

Les aéronautes donneront à l'Université de Christiania leur ballon, qui mesure en hauteur 21 mètres, et qui a fait en 14 heures un trajet de plus de 700 lieues, car il a changé plusieurs fois de route durant de courir vers le Nord. Il va être exposé à Christiania et le produit de la recette sera destiné aux blessés français.

—Le *Français* de Paris raconte en ces termes un incident anecdotique du siége qui semble emprunté aux annales de la chevalerie.

"*L'Électeur Libre* racontait l'autre jour une anecdote que plusieurs journaux ont reproduite. D'après ce journal, le général Noël, faisant une reconnaissance en avant du Mont-Valérien, aurait trouvé sur plusieurs poteaux cette inscription: "Adieu à nos bons amis du Mont-Valérien!" *L'Électeur Libre* concluait de cette plaisanterie teutonne que "les troupes prussiennes s'étaient massées sur la Marne."

"Voici ce qu'il y a de vrai dans ce récit: Dans la nuit de mercredi à jeudi, les Prussiens plantèrent au-dessus du ravin Masséna, en avant des postes du Mont-Valérien, à environ un kilomètre, une pancarte. Cette pancarte portait en allemand ces mots: "Aux valeureux défenseurs du Mont-Valérien, salut de la 10e division." Les officiers du Mont-Valérien trouvèrent mauvaise la plaisanterie.

"Le comte de La Rochethulon, commandant les éclaireurs de la mobile bretonne, fit inscrire sur un drapeau, au-dessous de l'hermine nationale, ces mots: "La garnison du Mont-Valérien remercie la 10e division de son salut, et espère lui faire bientôt une longue visite." Au centre du drapeau, le comte de La Rochethulon avait fait placer sa carte de visite, avec une note indiquant qu'il offrait ses compliments aux officiers prussiens, et les félicitait sur la vigilance et la prudence de leurs sentinelles et patrouilles."

Il prévenait les Prussiens que lorsqu'on tirait sur lui de Buzenval ou de Longboyau, les balles portaient toujours trop haut. Cela fait, le commandant des éclaireurs de la garde mobile alla planter le drapeau, en plein jour, à une demi-portée de fusil des avant-postes ennemis.

CHRONIQUE LOCALE.

UNE BONNE IDÉE DE LA QUATRIÈME COUR.—Nous nous empressons de porter à la connaissance des plaideurs et des hommes d'affaires en général l'excellente mesure que vient d'adopter le juge Théard.

On sait qu'il y a d'habitude huit affaires fixées pour chaque jour. Les témoins sont cités dans chaque affaire; mais il n'y a souvent que ceux de la première affaire seulement sont entendus, de sorte que les témoins de la huitième affaire sont appelés huit fois avant de se voir enfin interrogés.

Pour remédier à cet inconvénient, le juge Théard a nommé cinq de nos jeunes avocats les plus intelligents, MM. Paul J. Robert, J. Emilien Fridmann, Paul Capdevielle, Mortimer B. Livaudais et Gabriel Fernandez, commissaires pour prendre les témoignages des personnes citées comme témoins aussitôt leur arrivée en Cour. Pendant que la première affaire se juge devant la Cour, les avocats, avec les plaideurs et les témoins dans les autres affaires, n'auront qu'à passer dans le greffe, où, en entrée des députés-greffiers, ils trouveront toujours deux ou trois des jeunes avocats que nous avons désignés prêts à prendre leurs témoignages.

Cette excellente mesure aura pour résultat une rapide expédition des affaires pendantes devant cette cour, une énorme économie de frais, puisque les témoins ne seront cités qu'une fois au lieu de être cinq, six ou huit fois, et enfin—ce qui est pour le public un grand avantage—elle épargnera aux hommes d'affaires l'ennui et le désagrément de perdre plusieurs jours en attendant leur tour.

Il est vrai que la loi donnant aux parties le droit de faire entendre leurs témoins devant la cour, la suggestion du juge Théard est simplement facultative. Les avocats ne sont pas tenus de s'y soumettre, mais il ne saurait pas le conseil qui leur est donné, les témoins souvent au moins à qui se plaindre. La Cour aura fait son devoir.

LES ÉCOLES DU QUATRIÈME WARD.—Les membres du Bureau d'École du Quatrième Ward ont décidé qu'ils n'assumeraient pas pour le moment le contrôle des écoles de leur ward et qu'ils ne feraient aucune nomination de professeurs. Le Bureau préfère attendre la solution définitive de l'affaire ou la promulgation d'une nouvelle loi.

Cette décision du Bureau laissera dans le Quatrième Ward les choses juste dans l'état où elles se trouvaient à la clôture des écoles.

VETO.—Le véto du Gouverneur concernant la Compagnie d'Huile de Charbon et de Pétrole, et non la Compagnie du Soufre du Calcasieu qui n'a jamais demandé l'assistance pécuniaire de l'État.

LE DERNIER BATEAU BRÛLÉ.—Le *Paris Wright* qui a brûlé lundi soir, était un nouveau bateau en vente. Il appartenait à MM. Martin et Ford, de Shreveport, et était assuré ici pour $18,000. Les machines ont été sauvées.

LE VOL DE 21 BŒUFS DU CAMP.—On n'a pas encore arrêté un seul des voleurs qui ont détourné le quartier de bœuf de M. Scooler, et il ne paraît pas que la police ce sache à cet égard beaucoup plus que le public, car il ne s'est fait aucune recherche de nature à mettre la police sur la trace des voleurs. Cependant nous ne sachions qu'il y a 24 heures en ces sortes d'affaires. Nous attendons avec une confiance que la lumière se fasse et nous espérons que la police ne perdra pas son temps.

AFFAIRE SANGLANTE.—Hier matin, vers 3 heures, deux individus nommés, l'un Henry Faust, l'autre Henry Reifer, entraient dans une pension de la rue Hôpital, 51, quand ils furent assaillis par un autre pensionnaire de la maison, nommé Henry Holmes, qui, sans aucune provocation, leur donna à chacun un coup de poignard. L'assaillant a été arrêté par les gens de la maison. Les blessés ont été reconduits à leur domicile. On nous assure que l'un d'eux est dans un état critique. Le nommé [illegible] était trop ivre pour s'expliquer sur la cause de son acte sauvage.

VOL.—La chambre de M. Widerman, rue de la Douane, No 147, a été visitée hier matin, par un voleur inconnu qui a dérobé une montre d'argent et une petite somme en billets des États-Unis.

LA LOI MISE A EXÉCUTION.—Deux individus très connus de la police, un nommé English et un nommé Stearns, ont été arrêtés hier matin comme vagabonds et conduits au Work-house. Ils réfléchiront sur la question de savoir s'il vaut mieux vivre libre en travaillant que de vivre en prison sans rien faire, ou plutôt que de vivre en prison à travailler aussi, car nous présumons bien qu'on les fera travailler au moins pour payer le pain et la viande qu'ils y mangeront.

VOL.—Lundi soir, par les 11 heures, on est entré chez M. Myers, rue Annonciation, au coin de la rue Félicité, et on a volé pour une centaine de piastres d'effets domestiques. Les voleurs sont entrés au moyen de fausses clés et sont partis sans avoir été vus de personne.

LE CONSEIL DE VILLE.—Réunion hier soir, sous la présidence du maire Flanders. Tous les membres sont présents à l'exception de M. Bailey qui a donné sa démission.

La communication suivante du gouverneur a été reçue:

État de la Louisiane,
Département de l'Exécutif.
Nlle-Orléans, 31 décembre 1870.

Monsieur, je suis chargé par Son Excellence le gouverneur de vous accuser réception de votre démission de la place d'administrateur du commerce de la ville de la Nlle-Orléans et de vous annoncer qu'elle est acceptée.

Il désire que vous fassiez immédiatement un état de vos comptes concernant la place que vous occupiez et que vous remettiez les livres, registres et tout ce qui s'y rapporte à son Honneur le Maire de la ville de la Nlle-Orléans.

Très respectueusement,
J. H. DRAMION,
Secrétaire particulier.

Hon. S. C. EMLEY,
Administrateur du Commerce,
Nlle-Orléans, Louisiane.

Les affaires du Département du Commerce ont été remises par le Maire aux mains de M. Walton, administrateur des Finances.

Nombre de pétitions sont référées.

Une allocation de $600 est votée pour la célébration du 8 janvier par les vétérans de 1814-15, après quoi le Conseil s'ajourne.

LA LÉGISLATURE.—*Sénat.*—32 sénateurs sont présents.

Il est procédé à l'élection d'un assistant-secrétaire.

Au troisième ballotage, M. Pitt Caravash est élu. M. C. C. Packard est alors élu clerc aux minutes; M. Wm. Mulford, sergent-d'armes; M. Wm. H. Miller, assistant-sergent-d'armes; M. A. Monroe, portier; M. S. Pinckney Smith, clerc aux warrants.

Après une motion de Campbell pour la nomination d'un comité de cinq sur le règlement, motion qui est rejetée sur les observations faites par le président, le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE.—60 membres répondent à l'appel.

Plusieurs membres absents hier, se présentent et sont admis à prêter serment.

Le comité pour la révision du règlement rapporte plusieurs amendements. Il demande que les motions seront faites par écrit quand l'orateur le demandera. Il passe après débat ainsi que les autres amendements, après quoi le rapport est adopté.

Le comité des élections et qualifications se compose de MM. C. [illegible] Abell, de Bossier; Harry Lott, des Rapides; T. S. Davidson, de Lexington; H. Mahoney, de Plaquemines; G. L. Smith, de Caddo; C. W. Hingwalt, d'Orléans; C. Q. Butler, de Donaldsonville.

Les membres alors tirent au sort les sièges qu'ils doivent occuper. Mais on fait à l'Hon. T. C. Davidson, le plus ancien membre, la faveur de choisir le siége qu'il voudra.

M. Daniel George est élu sergent d'armes sans opposition, et sur W. S. Mudgett [illegible] comme maître de poste par acclamation.

Wm. Murrell, l'ancien portier, est réélu. A. S. Allston, S. Dickney Smith et A. W. Newton sont nommés pour la place de clerc aux warrants. J. P. Smith reçoit 78 voix sur 90. Il est déclaré élu.

La Chambre s'ajourne.

Nouvelles de Paris du 10 décembre.

Nous trouvons dans l'*Indépendance Belge* du 15 décembre, la correspondance suivante:

Paris, 10 décembre.

A part la canonnade des forts, rien de fait de guerre jusqu'au moment où j'écris. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'on se prépare à de nouvelles entreprises. Vous le croirez sans que je vous le dise. Un rapport provisoire donne les pertes dans les affaires des trois journées. En voici le résumé:

	OFFICIERS.		TROUPES.	
	Tués.	Blessés.	Tués.	Blessés.
2e armée	61	301	711	4038
3e armée	8	21	102	364
Corps d'armée de St. Denis	3	10	33	218

RÉSUMÉ.

Officiers tués... 72 blessés... 332
Troupes... 936 ... 4620

Total... 1,008 ... 4952

Pour un tiers les blessures sont légères. Le gouvernement vient de faire publier l'avis d'avoir à rapporter à ses bureaux désignés tous les fusils ramassés sur les champs de bataille après les dernières affaires.

Beaucoup de curieux, arborant sans droit la croix rouge de Genève, avaient fait main-basse sur tout ce qu'ils avaient pu trouver; les objets étaient abandonnés par les soldats qui les ont vendus ont dit par n'en plus trouver qu'un prix minime. Insistez là-dessus parce que l'on ne pourra plus cette fois que le champ de bataille nous est resté. On sait du reste que l'ennemi y a abandonné ses morts et ses blessés.

Le gouvernement vient d'ordonner une mesure rigoureuse qui a produit le meilleur effet. Je vous écrivais, il y a quelques jours, que les tirailleurs de Belleville n'étaient bien montrés, mais qu'ils avaient eu quelque acte d'indiscipline. Il y avait mal enseignement pas de vrai que ce dernier fait. La conduite de des soldats a été tout ce qu'il y a de plus honteux et de plus lâche. Si trois d'entre eux ont été tués, c'est que dans un paniquement avant-postes, où ils avaient demandé à être placés, ils ont tiré les uns sur les autres. Le gouvernement a dissous le corps à la suite d'un rapport où ces faits étaient énoncés. M. Flourens a été arrêté et va paraître devant un conseil de guerre.

Non-seulement ces mesures n'ont rencontré aucun obstacle, mais elles ont causé une grande satisfaction dans la partie commerçante de Belleville, et plusieurs des habitants de ce faubourg, entre autres M. Granville, notoriété déjà démocratique, ont demandé publiquement "à ne pas être confondus avec les tirailleurs qu'on ne voit que au moindre et qui étaient dans un état d'abandonnement avec un bataillon placé à côté d'eux, qu'un avait dû établir une barricade pour séparer les deux positions."

Ce n'est pas tout. Symptôme non moins significatif la *Patrie en danger*, journal de M. Blanqui, dont, le non que je sais pas dormir la bourgeoisie, est que plusieurs journaux graves, entre autres les *Débats*, se consacraient à réfuter et à combattre, annonce qu'elle cesse de paraître, faute de lecteurs. On assure que le *Combat*, de M. Félix Pyat va également cesser sa publication. Déjà le *Tribun du Peuple* a également disparu. On voit combien étaient chimériques les craintes que faisaient naître ces organes, d'opinions le plus souvent hostiles au gouvernement et à l'ordre public; combien seraient illusoires des espérances que l'on fondait sur le camp prussien sur la discorde entre citoyens pour la reddition de Paris.

Aussi n'ai-je pas besoin d'ajouter que nous sommes ici dans le calme le plus complet, les petites agitations locales et extrapolitiques auxquelles donnait lieu la question alimentaire, ont même complètement cessé en présence des événements qui viennent de se passer pour l'on prévoit. Chacun se prépare à contribuer à combattre avec une énergie croissante. A celle que l'ennemi a mise à vaincre à nous humilier. On est bien.

Il est possible que d'ici à quelques jours on soit rationné pour le pain, mais c'est pour prévenir le gaspillage, et non que les appels de montre ne soient pas en nombre suffisant, car nous avons du blé pour un temps illimité.

On a enterré hier le brave général Renault, mort des suites de ses blessures. Les blessures faites par les armes de précision actuelles sont, généralement, on l'a remarqué, plus dangereuses qu'autrefois, que celles qui provenaient des armes anciennes. On parle d'un monument grandiose de l'archevêque de Paris, plus patriotique qu'orthodoxe et qui se sera célébré aux funérailles du général, qu'il faut que l'hôtel de l'Assemblée à toutes les armées soumises même monuments, qu'il en reste.

Les tirailleurs de Belleville ont protesté dans leurs clubs contre les mesures qui les atteignent. Les clubs du général, surtout les clubs violents, sont déserts et n'ont plus la population dans la plus complète indifférence.

La guerre en Normandie.

Nous avons reçu les journaux du Havre jusqu'au 12 décembre. Nous leur empruntons ce qui suit:

LA DÉFENSE DU HAVRE.

Les deux proclamations qui suivent ont été affichées ce matin en ville:

République Française.
Liberté.—Egalité.—Fraternité.

CITOYENS,

L'ennemi vient d'attaquer nos avant-postes; nous allons quitter pour défendre l'honneur de la Normandie et pour la République, au nom de tous les cités républicaines de la France qui ne sont pas [illegible].

Bien armés, ayant derrière nous la mer, devant nous l'ennemi, il faut résister jusqu'à la mort!

Nous l'avons maintes fois promis, soyons dignes des espérances que fonde sur nous, le pays.

Je viens de faire un appel au gouvernement de la défense nationale qui répondra à la victoire.

Il a pris acte de mon serment.

Comptez sur moi!

Car je suis fort du concours des dignes représentants de votre cité, du dévouement de nos chefs militaires et du patriotisme républicain de la population entière de notre population tout entière.

J'attends donc avec confiance l'heure prochaine où la République légitera par le Havre, comme Châteaudun, à bien mérité de la patrie!

AUX ARMES!

Vive la République, Une et indivisible!

Le sous-préfet, E. RAMEL.

VILLE DU HAVRE.
République Française.

CITOYENS,

Au moment où l'ennemi approche du Havre à marches forcées, la municipalité, fidèle interprète de la population tout entière, envoie à l'ennemi que les troupes seront rassemblées pour le fait, et que tous les citoyens doivent être prêts.

Le sous-préfet, le maire, les adjoints se sont rendus, à neuf heures du soir, à l'Hôtel-de-Ville, près du brave général Briand, pour y poser les sentiments de la population des troupes qu'il défend. Des troupes qu'il défend sont des [illegible].

Le général, forcé d'obéir à des dépêches précises, était placé entre son devoir militaire et son devoir comme citoyen de patrie, et la désir des [illegible]. Le général [illegible] de la population, le [illegible] patriotisme.

En conséquence, il n'a pu différer son départ; mais il a consenti à laisser au Havre toutes ses troupes, qu'il avait déjà embarquées.

La défense est donc pleinement assurée, et la municipalité est heureuse de prévenir la population.

Le Maire, GUILLEMARD.

—Par décision du gouvernement de Tours, en même temps que M. Mouchez était chargé du commandement supérieur de la défense du Havre, M. Ramel, sous-préfet, y était investi de tous les pouvoirs civils.

BLOCUS DE LA SEINE.

Arrêté.

Le capitaine de vaisseau, commandant la division militaire et navale de la Seine-Inférieure,

Vu l'occupation du port de Rouen par l'ennemi,

Arrête:

La navigation est interdite dans la Basse-Seine, à dater d'aujourd'hui 10 décembre. Une croisière de navires de guerre est établie pour maintenir un blocus rigoureux.

Le capitaine de vaisseau commandant la division militaire et navale,
E. MOUCHEZ.

Havre, le 10 décembre 1870.

ROUEN.

Un voyageur, qui est parvenu à sortir de Rouen, nous fait connaître les renseignements suivants sur la situation actuelle de cette ville.

M. Desseaux a été remplacé à la préfecture par le baron Kramer. Ce dernier a envoyé pour collaborateur le général Manteuffel qui signe avec lui toutes les placards et arrêtés. Le maire, M. Nétien, s'est empressé de se mettre à la disposition du dictateur allemand. Le maire [illegible] de Manteuffel et Kramer ont réclamé pour l'inauguration de leur pouvoir municipal dans un bal [illegible] la municipalité rouennaise.

VILLE DE ROUEN.

"Nous, maire de la ville, etc.

Invitons tous les propriétaires de chevaux à les présenter sur la place de l'Hôtel-de-Ville, mercredi, *sans faute*, afin que ces animaux soient mis en réquisition.

Le maire, NÉTIEN."

Un autre arrêté ferme les cafés à sept heures du soir. Les fonctionnaires doivent être rentrés dans leur domicile à sept heures, et les hommes à huit heures.

Le Conseil municipal a été destitué et l'on se soumet au [illegible].

Le triumvirat Kramer, Manteuffel et Nétien aurait voulu avoir un journal officiel. Aucun imprimeur n'a consenti à publier cette feuille prussienne. M. Cagniard imprimeur du *Nouvelliste*, a été désigné; il s'est refusé à la réquisition.

Aucun journal ne paraît à Rouen. M. Laplerre, directeur du *Nouvelliste*, a trouvé moyen de fuir.

Il y a 6 à 7,000 hommes de garnison à Rouen et 7,000 hommes à Elbeuf. L'armée prussienne qui est à Rouen, a quitté la route de Bucly, est forte de 40 pièces.

Dans la petite ville de Darnétal, les Prussiens n'ont pas voulu loger dans les maisons particulières, parce qu'ils ont appris qu'il y avait la petite vérole dans les environs. Ils se sont établis dans les filatures des environs.

Tel est le résumé de la conversation que nous venons d'avoir avec un voyageur [illegible]. Les faits parlent [illegible].

PAR LE TELEGRAPHE.

(Dépêches transmises à l'Abeille.)

Discours du roi Guillaume à Versailles.

Il dit qu'on a beaucoup fait, mais qu'il reste encore beaucoup à faire.

Les Parisiens pressent Trochu de faire une sortie.

Artillerie à Paris.

Nombre immense de canons.

Supériorité de canonniers.

Le duc de Mecklembourg disgracié.

Nouvelles européennes.

Versailles, 1er janv., via Londres, 3.—Le roi Guillaume a tenu une réception au palais aujourd'hui. Il a dit que les grands événements qui avaient précédé la célébration d'un pareil jour, dans un tel endroit, étaient dus à l'héroïsme et à la bravoure des officiers et des soldats. "Notre objet, cependant, n'est pas encore atteint, et il reste une importante tâche avant que nous puissions avoir une paix durable. Il serait dans l'intérêt du monde que nos efforts réussissent un engagement la conclusion d'une paix qui nous ont amenés ici."

Bordeaux, 3 janv.—Des avis de Paris du 30 décembre portent que les Parisiens sont anxieux pour pousser le général Trochu de faire une sortie avec une force énorme, dont on peut disposer.

Londres, 3 janv.—La nomination du marquis de Harrington, comme secrétaire d'Irlande, sera populaire, attendu que le marquis favorise l'éducation mêlée.

Les funérailles du général Prim ont été suivies par une vaste multitude.

La Haye, 3 janv.—Le nouveau cabinet hollandais a été formé comme suit: Intérieur, Thorbecke; affaires étrangères, Gericke; justice, Jolles; colonies, Van Bosse; finances, Blechse; guerre, Booms, et marine, Brox.

Paris, 29, par Bordeaux, 3.—Le temps se modère et l'artillerie pour la défense de la ville est maintenant si nombreuse et si bien manœuvrée que l'ennemi sera dans l'impossibilité de faire aucune impression sur les fortifications.

Il paraît que le général Von Moltke, après la bataille de Pont Noyelles, entre Faidherbe et Manteuffel, a envoyé au général Trochu un message pour le prévenir que l'armée de la Loire avait été écrasée. Le général Trochu a fait au chef son attention à ce communiqué.

Londres, 3 janv.—Sir John Pakington, dans un discours prononcé dans le Somersetshire, a dit que le programme tory pour la session prochaine du parlement comprend une large allocation additionnelle pour l'armée et la marine.

New-York, 3.—Dépêche au *Herald*:

Versailles, 2.—On rapporte que le duc de Mecklembourg a été renvoyé sommairement de son commandement, pour n'avoir pas tenu les Français à une distance respectueuse.

Marché de la Havane.

Havane, 3.—L'assassinat du général Prim cause une profonde sensation ici.

La nouvelle de l'arrivée du nouveau roi en Espagne a été reçue avec calme.

Havane, 3 janv.—Peu de sucre et pas d'affaires. No 12, cotation 9 1/2. Nombre de plantations ont réduit fort peu de stock dans les entrepôts de la Havane et à Matanzas. 20,000 caisses et 4000 boucauts.

Mélasse, faibles affaires. Prix sans changement. Bacon en baisse. Fret actif. Change sur Londres 16 1/2 à 17 de prime. Traites sur les États-Unis à 60 jours de vue, de 4 à 5 d'escompte. Or à 60 jours, 4 1/2 à 5 de prime.

Nouvelles de Washington.

Washington, 3.—Il y a eu séance de cabinet, aujourd'hui; MM. Grinder et Creswell ont eu une longue entrevue avec le Président. Le général Pleasanton a prêté serment comme commissaire du Revenu interne. Le bilan de la dette indique une diminution de $2,250,000. Il y a, au Trésor, près de $102,000,000 en espèces et $17,250,000.

Nouvelles Diverses.

Albany, New York, 3.—La Législature s'est organisée aujourd'hui; la Chambre a élu pour ses officiers des démocrates.

St Jean de Terre-Neuve, 3 janv.—Le steamer Robert Lowe, part aujourd'hui afin de saisir l'occasion du premier beau temps pour essayer de relever le câble.

Harrisburg, Penn., 3 janv.—La Chambre s'est organisée et a choisi pour président un républicain. Le Sénat a élu un président démocrate.

St-Louis, 3 janv.—Une grande réception a été faite par M. Furcheveque Henricks; il y avait 2000 personnes avec musique et bannières. Il a donné quelques explications sur son opposition dans le Concile œcuménique, et a expliqué sa soumission par sa ferme croyance à l'autorité de l'église.

Atlanta, 3.—Bien que les retours ne soient pas encore complets, ce qu'on sait indique que le Gen. Young a été élu dans le 7e District par une majorité de plus de 6000. Rigby et Tift ont été élus dans le 3e District par 60 ou 800 de majorité.

Longstreet et Speer sont élus dans le 4e District par majorité d'environ 500. Tist dans le 1er est élu par environ 300 de majorité.

L'avocat-général A. Kerman a acheté une nouvelle près de Cartersville.

Richmond, 3.—La dette totale de la Virginie est de 41 millions environ. Les citoyens de l'État en possèdent 12,000,000 et les citoyens hors de l'État et les étrangers 10,000,000.

Memphis, 3 janv.—Un terrible accident est arrivé ce matin dans la ligne du fer du Mississippi et Tennessee, à quatre milles au sud de Nonconnah, par le brigandage d'un essieu du wagon d'avant qui a été jeté en bas de la digue et a pris feu et a rapidement brûlé. Cinq nègres sont connus pour avoir été brûlés à mort. Nombre d'autres qui ont eu de fortes brûlures ont été amenés ici à l'hôpital où une femme est morte. W. White, agent d'omnibus; Ch. Echols, colporteur de journaux, et un jeune homme nommé Davis Horn, de Lake, Miss., périrent des brûlures qu'ils ont reçues. M. Mathervey, C. C. Thompson, Felix David, le Dr. Sam Royno, du Miss., et Peter Kirby, conducteur, ont eu peu de mal. Mais sans les efforts du dernier, White et Echols auraient brûlé dans le char. M. Kirby y a sauvé plusieurs nègres en les tirant par les fenêtres.

Memphis, 3—Temps clair et agréable. Descendu le steamer Ozark.

Albany, 3—Le message du gouverneur Hoffman conseille les réductions du dépenses. Il dit que la dette de l'État est de $42,409,114, ce qui est une réduction de $4,415,371 pendant l'année. Il recommande que toutes les taxes soient les fusils en chargeant par la culasse, et il renouvelle ses premières recommandations sur les canons.

Il approuve avec réserve la même plan pour le chemin de fer dans la ville de New-York et il demande la continuation des pouvoirs de la commission pour empêcher la propagation de la maladie des bestiaux. Il désapprouve l'administration des finances fédérales et donne divers avis à Boutwell. Il recommande au gouvernement de s'être immiscé, avec une force armée, dans les élections de cet État. Il dénonce le Président à cet égard et proteste formellement contre ces outrages.

New-York, 3 janv.—La Cour Suprême, sous les juges participants, a décidé aujourd'hui que les bonds de E.-U. ne pouvaient pas être compris dans l'actif personnel dans l'assessement des propriétés pour la taxe locale et la taxe d'État.

Boston, 3.—Le steamer Concordia est parti aujourd'hui pour Falmouth, Angleterre. On suppose qu'il emporte une cargaison d'armes et de matériel de guerre pour la France.

San Francisco, 3.—314 Roquanalushus, l'importateur de Chine, est arrivé ici hier.

Marchés Européens.

Liverpool, 3 janv. soir.—Coton soutenant à la hausse. Uplands 8 1/8 à 8 1/4. Orléans 8 3/8 à 8 1/2. Vendu 10,000 balles.

Londres, 3.—Cons. 92 7/8. Bonds 89 1/8.

Marchés Américains.

New-York, 3 au soir—Coton plus ferme. Vendu 1800 balles. Mid. Uplands 15 1/8. Fleur un peu plus ferme du d'[illegible] 1.66.

New-York, 3—Argent 7. Marché facile qu'on ne l'espérait. Change, court 9 à 9 1/8. Or plus 110 5/8. Gouvernements fermes. 5-20 de 1862, 115. Fonds du Sud calmes. Actions fermes et en hausse.

New York, 3—5-20 de '62, 108 1/2. Louisiane 70, Levée 70 à 71.

Memphis, 3—Coton en demande. Mid. 14 1/4.

Nouvelles des Passes.

La Passe du Sud-Ouest, 3—Arrivé: le schooner Fred. Walton, en 29 jours du port de Bucks, Maine, avec du granite; le brick Gondola en 15 jours de Nassau. Le Glen [illegible] jours [illegible].

Dépêches d'hier soir.

New York, 3 janvier—Une dépêche spéciale transmise au *World*, par le câble, annonce que le Cabinet de Berlin s'attend à une prochaine reddition de Paris.

Il s'est fait un échange continuel de politesses entre Berlin et Wilhelmshohe. L'Empereur est convaincu de sa restauration. L'Impératrice passe la plus grande partie de son temps à verser des larmes et prier pour la paix.

Londres, 3 janv.—Des troupes se concentrent dans la Russie méridionale.

Les commettants de Gladstone lui demandent d'envoyer sa démission. Sa politique les a désappointés.

Le gouvernement français, à Bordeaux, a chargé Jules Favre de le représenter au congrès des puissances qui doit traiter de la question d'Orient.

L'Impératrice Eugénie a reçu, le premier de l'an, Persigny, le marquis de Lavalette, Rouher et d'autres impérialistes distingués.

La Prince Louis annonce, par voie télégraphique, au gouvernement de Darmstadt que deux régiments prussiens ont battu les Français qui leur étaient supérieurs en nombre. Le combat a eu lieu au Sud-Est d'Orléans. Les Hessois ont perdu cinquante hommes.

Londres, 3 janv.—Un rude engagement où les Français ont été victorieux, a précédé l'évacuation de Gray par les Allemands. Le rapport suivant, lequel l'armée prussienne de la Loire se retire sur Gien est confirmé selon toute apparence.

Bordeaux, 3—Une portion de l'armée du général Chanzy occupe maintenant une forte position près de Vendôme. Tous les retranchements qui ont été élevés sur les bords de la Loire depuis une semaine ont un résultat heureux pour les Français. Près de La Chartre les Français ont fait 12,000 prisonniers.

Une colonne prussienne a tout dernièrement perdu 200 hommes qui se sont noyés en essayant de traverser la Loire sur la glace.

Londres, 3 janv.—Le *Telegraph* annonce par autorisation, que les demandes adressées à la Prusse par le cabinet anglais, relativement à la saisie et à la destruction de bâtiments anglais dans la Seine, sont en voie de règlement.

New-York, 3 janv.—Arrivés en Europe, les steamers Virginia, Tripolia et Scandinavia.

St-Louis, 3 janvier—Le Christ Church, dans la rue Lane, a été détruit, hier soir, par un incendie.

Liverpool, 2 janv., au soir—Le marché au coton n'a pas été ouvert aujourd'hui.

Liverpool, 3 janv., midi—Le coton tend à la baisse. Uplands, 8 1/4 à 8 1/4 d.; Orléans, 8 3/8 à 8 1/2 d.; ventes, 12,000 balles.

Décédée hier soir, à 6 1/4 heures, à l'âge de quarante-neuf ans, dame Veuve MASOARO, native de Mahon (Espagne). Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui jeudi, à trois heures du l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence rue Soraparu, entre Tchoupitoulas et Rousseau, à Lafayette, 4me District.

Ha fallecido ayer, á las 6 1/4 de la noche, la viuda MASOARO, á la edad de 49 años, natural de la isla de Mahon (España). Sus amigos y conocidos son invitados á asistir á su entierro que tendrá lugar hoy, miércoles, á las tres de la tarde. El cortejo fúnebre saldrá de su última morada calle Soraparu, entre Tchoupitoulas y Rousseau, ciudad Lafayette 4o Distrito.

ENTREPOT DE TAPIS.
AU No 17 DE LA RUE DE CHARTRES,
A. BROUSSEAU & CO.,

IMPORTATEURS et marchands en gros et en détail, offrent, à bas prix, des TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES, Étoffes à Rideaux, Articles de Tapissiers, Stores, Couvertures de Tables, Crins, Bandeaux dentelle, Corniches, etc.

Au Rédacteur de l'*Abeille*,
Cher monsieur,

Dans votre chronique du 30 décembre, j'ai vu votre notice concernant la prétendue condamnation de [illegible] Macarthy [illegible].

Je vous suis, etc.
LIONEL J. MACARTHY,
Caporal du 5e precinct, M. P.

4jan—1t

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ L'U∴
SALUT—UNION—FORCE

L∴ R∴ L∴ LA SOLIDARITÉ No 24, travaillant sous le Rite A∴ A∴ Écossais, à élu ses officiers suivants pour l'année 1871:

L. Mollo, Vén∴; J. T. D. Lefèvre, Sec∴; A. P. Queyrol, 1er Surv∴; Chiarice, M. de Cér∴; J. Abadie, 2d Surv∴; Trésorier; J. B. Valdez, Or∴; Harau, Hosp∴; R. Rebout, Mtre Lég∴; Garde des Sceaux; F. Henry, Tuil∴; etc.

Comité de Finances: L. Rebout, Jos D. Valdez, et A. P. Queyrol.

Pour copie conforme au livre d'or,
Par mandement du Vén∴, Antoine Mollo, Vén∴
J. T. D. LEFÈVRE, Secrét∴

4janv—2t

BANQUE DU SUD.

Nouvelle-Orléans, 2 janvier 1871.

Le 31 du mois dernier, à une élection, par les actionnaires, les messieurs dont les noms suivent ont été élus, à l'unanimité, Directeurs de cette Banque, pour l'année:

Thomas Layton, W. T. Claiborne, W. T. Hepp, John T. Moore, C. Roselius et George W. Hyer.

Et, aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. THOMAS LAYTON a été réélu Président à l'unanimité.

C. LIVAUDAIS, Caissier.

BANQUE DU SUD.

Nouvelle-Orléans, 2 janvier 1871.

La Direction a déclaré, aujourd'hui, un dividende semi-annuel de cinq piastres par action—dividende qui sera payé aux actionnaires à la demande.

C. LIVAUDAIS, Caissier.

4janv—2t

Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans, 2 janvier 1871.

Le 12 du mois dernier, par les actionnaires de cette institution, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année:

Geo. Jonas, J. C. Morris, H. Hartley, D. McCourd, E. J. Hart, Herbert, J. M. Allen.

Et aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. GEO. JONAS a été réélu Président à l'unanimité.

C. J. MONVILLE, Caissier.

4janv—1t

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 4 janvier 1871.

L'ÉLECTION annuelle des Directeurs de cette Banque, pour l'an 1871, aura lieu au local de la Banque, le LUNDI, 9 courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

J. J. DELERY, Caissier.

JAMES JACKSON, Successeur de Jackson & Manson.
J. T. KILPATRICK, W. D. HENDERSON, auparavant avec Jackson & Manson.

Jackson, Kilpatrick & Henderson,

Importateurs et Marchands de Sel,
No 8, rue Tchoupitoulas, Nouvelle Levée, et 46, 48 et 50 de la rue de la Commune, Nlle-Orléans, Lne.

PROPRIÉTAIRES des Entrepôts de Sel de l'Isle Petite Anse. Ils prendront soin des cargaisons en magasin ou en entrepôt, ou pour la libre pratique. Avances faites sur consignations, et droits payés ou prix payés.

4janv—1m

Un Cuisinier.

On a besoin d'un CUISINIER DE COULEUR pouvant fournir de bonnes recommandations.—S'adresser à

1janv—3t J. DÉJAN, Banque des Citoyens.

Demande d'Ouvriers Barbiers.

Deux bons OUVRIERS BARBIERS trouveront de l'ouvrage en s'adressant au Salon de l'Hôtel St-Charles, à M. Justras. 4janv—2t

Association de l'Opéra de la Nlle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 28 décembre 1870.

Les Actionnaires de l'Association de l'Opéra de la Nouvelle-Orléans sont, par le présent, informés que, conformément à la Charte amendée de cette Association, une élection de neuf Directeurs pour servir jusqu'au second lundi de janvier 1872, aura lieu au No 8 rue Carondelet, au-dessus du bureau de l'Assurance de l'Union, le second lundi, 9 de janvier prochain, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

EMILE WILTZ, Secrétaire.

28 déc—janv 9

Demande d'Emploi.

Un MONSIEUR qui écrit et parle couramment le français, l'anglais, l'espagnol et l'italien, demande de l'emploi comme correspondant ou commis de bureau. Le salaire n'étant pas un point principal; il peut donner les meilleures recommandations. S'adresser à "Merchant" au box 320 du bureau de poste. 4janv—1t

Aux Consignataires.

Dépôt du Chemin de Fer Nlle-Orléans, Jackson and Great Northern.

Nlle-Orléans, 2 janvier 1871.

Le coton et autre fret arrivant dans cette station ayant non encore été enlevé aux risques et frais des consignataires, s'ils ne sont pas enlevés dans les vingt-quatre heures après que notification leur aura été donnée de son arrivée.

EDWARD A. BURK, Agent du fret.

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

2 janvier 1871.

A l'élection annuelle qui a eu lieu le 2 du mois dernier, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs de cette Association pour l'année:

Chs. Cavaroc, C. Martinet, Geo. de Buyser, Arthur Folsey, Léon Hass fils, Aut. Lanata, E. F. Morton, P. C. Bernard, F. Camison, A. Lalling, W. Agar.

Et, à une réunion des Directeurs, M. CHAS. CAVAROC a été réélu président, à l'unanimité et M. P. C. BERNARD, vice-président.

C. LANAUX, Secrétaire.

3 janv—3t

Club Louisianais.

L'ASSEMBLÉE Générale Annuelle du Club Louisianais, aura lieu le premier MERCREDI de Janvier, 4 courant, et les membres sociétaires sont priés d'y assister à 10 heures du matin, à 10 heures du soir, afin de procéder à l'élection des:

président,
vice-présidents,
secrétaire-trésorier,
membres du comité d'administration,
comité du président.

FRÉDÉRIC THOMAS, Secrétaire-trésorier.

Nlle-Orléans, 1er janvier 1871. 1er jan—3t

Banque du Peuple.

Nlle-Orléans, 2 janvier 1871.

Les Directeurs ont déclaré aujourd'hui un dividende [illegible] pour cent pour les six mois, payable aux actionnaires à partir de lun[di].

[illegible] TEMPS,

[illegible] DÉGRAISSEUR.

BAZAR FRANÇAIS.

EXTRAIT des minutes de la séance du comité, tenue à l'Hôtel St Louis, le 2 janvier 1871.

Sur motion de M. D. A. Chaffraix, secondée par Mr. G. P. Blancand, il est résolu:

Que une première somme de $5,000 dollars, prélevé sur les recettes actuelles, sera immédiatement envoyée en France.

Conformément au programme du Bazar, la dite somme sera remise à M. A. Rocheteau, Président du Comité du Fonds de Secours Français à la Nlle-Orléans, à la charge par lui de la faire parvenir les $5,000 dollars au Comité de Secours en France pour les victimes de la guerre en général.

En conséquence des résolutions ci-dessus, Mr. G. P. Blancand, trésorier du Bazar, est autorisé à remettre à M. A. Rocheteau $5,000 dollars, à prélever sur la caisse du Bazar Français à la Nlle-Orléans.

Pour copie conforme:
L'assistant-secrétaire,
L. A. DE MONTLUZIN.

3janv

Grande Loterie du Bazar Français.

Le tirage aura définitivement lieu à l'Hôtel St. Louis, le LUNDI 9 JANVIER 1871, à 6 heures P. M. et les soirs suivants, jusqu'à épuisement des lots, au nombre de 4,[illegible], lesquels sont évalués à la somme de $[illegible] et comprennent, non seulement ceux de

$5,000 EN OR,

mais encore un grand nombre d'objets d'utilité ou d'ornement estimés depuis $100 jusqu'à $1000 chacun.

Quarante mille billets ont été émis, dont les trois quarts environ sont déjà placés. Cent livrets de la loterie, quoique la plus grande partie en a été [illegible], et l'on croit bien que les lots des billets non placés pourront être tirés.

Le public est invité à assister au tirage, qui sera entouré de toutes les garanties possibles à la régularité.

Les billets sont à vendre dans les principaux magasins de la rue du Canal, et rue Camp, et autres rues, ainsi que par les membres et chez les membres du Comité.

Prix du billet... $1 00.

Nlle-Orléans, 23 décembre 1870.
JULES CASSE, Président.
ALBIN ROCHEREAU,
F. JAUFFROID,
J. TUJAGUE,
D. A. CHAFFRAIX, Vice-Présidents.
L. E. MARCHAND,
H. DUBOS,
CH. CAVAROC.

6 déc—janv 9

CADEAUX! CADEAUX!
Chez LION & PINSARD,
151 & 153 rue du Canal.
(A côté de Holmes.)

A toute personne qui achètera pour Dix Piastres et au-dessus au comptant,
(Quoique ce soit indistinctement)
Jusqu'au 8 Janvier,
Il sera donné en prime et gratis un billet de la Grande Loterie du
BAZAR FRANÇAIS
Dont le tirage aura lieu positivement le
9 Janvier 1871.

J. LEVOIS & JAMISON,
126, Rue du Canal.

Nous offrons maintenant à de très bas prix un grand assortiment de linge de dessous pour dames, hommes et enfants, à savoir:

Chemises de belle mousseline, gaze et soie, pour dames, hommes et enfants.

Chemises coton et laine pour dames, hommes et enfants.

Bonneterie anglaise, française et allemande de toutes qualités et tailles, en coton, soie, laine, cerises, blanc, noir et de couleur.

Nous avons aussi un grand assortiment de Bandes, Entre-deux, Bordures en dentelles.

Valenciennes, Guipure, Cluny, Chantilly.

Bandes et Broderies françaises, écossaises et hambourgeoises. J. LEVOIS & JAMISON, 126 rue du Canal, entre St-Charles et Carondelet.

1er janv—2t

Changement de domicile.

Mme FERRARI, ACCOUCHEUSE, informe sa clientèle qu'elle a transféré son domicile au No 103 rue d'Orléans, entre Remparts et Bourgogne, &c.

Consultations, de midi à deux heures.
Traitement spécial pour maladies des dames.
3janv—2t PP

Demande de Domestiques.

UNE bonne CUISINIÈRE et un GARDE-ENFANTS trouveront un emploi immédiatement au 119 rue du Canal.

On désire deux personnes stables et bien recommandées, sachant parler le français.

3janv

Demande d'Ouvrière.

UNE bonne OUVRIÈRE EN LINGERIE trouvera de l'emploi en s'adressant immédiatement chez

Mme ARTIGUE, 155 rue Royale.

3jan—2t

A Vendre.

Une JOLIE MAISON, située rue Marigny, entre l'Esplanade et Girod, ayant deux appartements à rez-de-chaussée et cabinet; La cuisine est composée de deux chambres. Le terrain a 30 pieds de face sur [illegible] pieds de profondeur. Pour les détails, s'adresser au No 44 rue Hôpital, entre Remparts et Saint-Claude.

4janv—3t

Avis Spécial.

Les demandes d'invitations pour Dames, pour le Troisième GRAND BAL Paré et Masqué et CONCERT-PROMENADE annuel de CONCLAVE ÆTNA No 15, qui sera donné à la Salle des Odd-Fellows, le MARDI, 24 janvier 1871, devront être adressées par écrit aux personnes dont les noms sont ci-après, et contenir les noms et adresses des dames à qui elles sont destinées.

Les personnes auxquelles les cartes demandées peuvent être adressées, sont MM:

Thomas Jaquins, chez Stevens & Co., rue [illegible]; J. A. Belot, chez Piffet & Co., rue du Canal; Paul Lacoste, chez Dean & Pinard, rue [illegible]; F. Claverdoul [illegible], rue Bourbon; J. M. Vogel, rue de l'Hôpital; Wm. C. Fitzgerald, rue Carondelet; Antoine A. Kerr, rue Gravier; John G. Guerin, rue Commune; Max Dalsent, au coin des rues Hôpital et Remparts; Charles Mathias, [illegible] rue Toulouse.

3janv—6t PP

P. DÉJAN,
Encoignure Dauphine et Quartier.

GRAND DÉBALLAGE de beaux Meubles de chambre à coucher, salon, salle à manger, en bois de rose, acajou et noyer, dans les derniers genres.

Les personnes qui doivent se marier feront bien de visiter son vaste magasin avant d'acheter ailleurs.

M. Déjan répare et vernit les meubles en tout genre et se charge de faire opérer avec soin et en bon ordre tous déménagements qui lui seront confiés.

4janv—1m

SACRIFICE.
Liquidation pour cause de départ.
F. MEUNIER,
71 .... ROYALE 71

OFFRE à vendre, en gros ou en détail, son stock de MARCHANDISES DE FANTAISIE, de même qu'un grand assortiment de Dentelles, Guipures, Chantilly, Applications, Point d'Alençon, etc., etc. Installations à vendre—Maison et Magasin à louer. 1er déc—1m PP

Mr. JULIUS HOMBERGER, Marchand-Tailleur, 104 rue Canal, No 100 (Nouvelle-Orléans) vient de faire, il y a quelques jours, un superbe assortiment d'étoffes, dont il recommande tout au goût de ses clients, et dont il les met à même de se faire habiller avec élégance et à des prix très modérés. Nous recommandons cette maison au public.

Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1871.
LOUIS DARNIER.

1er janv—3t

Avis.

LA Société existant en cette ville, entre S. Camion et madame veuve Fred. Avet, associée en commandite, sous la raison sociale de S. CAMION, s'est dissoute par limitation.

La liquidation sera conduite par M. J. AVET et M. S. CAMION, soit conjointement, soit séparément, et M. S. Camion continuera les affaires pour son propre compte, à l'ancien local, Nos 35 et 37, Vieille-Levée.

Nouvelle-Orléans, le 21 décembre 1870.
S. CAMION,
Pr. veuve F. AVET,
J. AVET.

1er janv—3t

Société commerciale.

Les soussignés ont formé aujourd'hui une société commerciale sous la raison de PINU & BASSETTI, pour le commerce en gros de l'importation générale de commission. Le siège social est établi rue Victoire No 78, à la Nlle-Orléans. Les soussignés sollicitent la confiance et le patronage de leurs amis et du public en général.

FERD. PINU,
P. BASSETTI.

Nlle-Orléans, 1er janvier 1871. 1janv—1m

Avis d'Association.

A PARTIR de ce jour, 1er janvier 1871, Mr VICTOR FRADOS est associé à notre maison de commerce. La raison sociale de la dite maison restera la même que par le passé.

Vos Brothers.

Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1870.
1jan—1m

Société Commerciale.

M. CARL STOCKMEYER, junior, est associé à mes affaires, à dater de ce jour. En conséquence la raison sociale de la maison sera:

ED. F. STOCKMEYER & CO.
1er janv—1m ED. F. STOCKMEYER.

AVIS.

A PARTIR de ce jour, j'associe mon fils C. CAVAROC, à mes affaires, sous la raison sociale de

C. CAVAROC & SON.

Nlle-Orléans, 1er janvier 1871.
1er janv—1m C. CAVAROC.

Avis.

La réunion annuelle de la SOCIÉTÉ DES ORPHELINES aura lieu le LUNDI, 16 janvier 1871, à l'Asile Poydras.

Mme M. J. ANDERSON, Secrétaire.

31 déc—jan 16 janv

DEMANDE DE DOMESTIQUE.

ON demande une personne pour faire le ménage et autres détails du ménage. On désire une personne sédentaire. S'adresser au magasin No 11, rue du Théâtre, à côté de l'Abeille, avec les recommandations. 4jan—1t

Place de Gouvernante.

UNE DAME parlant et écrivant parfaitement l'anglais et le français, désirerait une place de gouvernante dans une famille honorable, en ville ou à la campagne. Elle a déjà été employée plusieurs années en cette qualité; elle donnera les meilleures recommandations. S'adresser rue [illegible] à la place C. Lock Box 818. 3 jan—3t

Dissolution de Société.

La société existant jusqu'à ce jour entre Ferd. Pinu et A. Bassetti, sous la raison PINU & BASSETTI, expire aujourd'hui par limitation de contrat.

M. FERD. PINU [illegible] de la liquidation [illegible].

GRANDE FABRIQUE
DE
CANDI,
DE
NORMAN & REISS,
121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

ILS Y FABRIQUENT CONSTAMMENT

Du Candi en gros et en petits bâtons,
Toute espèce de Candis à la crème,
Toute espèce de candis nougats,
Candis Star,
Candi sucre d'orge (Horehound),
Candi trempé,
Candi dur,
Toute espèce de Pièces américaines,
Pâte de Jujube,
Toute espèce de Chocolats,
Gommes,
Bonbons fins;

Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE.
Toutes sortes de
GATEAUX
cruchets et simples.
GATEAUX DE MARIAGE
faits sur commande dans le plus court délai.

Ils importent toutes sortes d'Articles ÉTRANGERS, tels que:
Boîtes de fantaisie,
Cupidons de toutes grandeurs,
Feuilles de pâte de gomme,
Feuilles en or et argent,
Toute espèce de roses,
Fleurs de toute espèce,
Verres d'abondance,
Sacs de fantaisie,
Papier dentelle, etc.

Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

Fire Works:

ROMAN CANDLES,
SKY ROCKETS,
PIN WHEELS,
SCROLL WHEELS,
SAXON WHEELS,
VERTICAL WHEELS,
SERPENTS,
TRIANGLES,
BLUE LIGHT,
FLYING PIGEONS,
TOURBILLIONS,
FIRE CRACKERS,
TORPEDOES.

Prize Boxes,

BONTON, SANTA CLAUS,
NOVELTIES,
CASH PRIZE BOX, SHOO FLY,
LITTLE SHOO FLY.

A vendre en gros par
NORMAN & REISS,
Seuls Agents.
Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

1déc—1m PP

C. H. ZIMMERMANN & CO.
94 & 96 RUE CANAL,

Ont reçu un assortiment complet de célèbres
Montres Américaines Waltham,
PARURES EN ARGENT FILIGRANE.

Grand choix de
Bijoux et Argenterie Riches,
A prix très raisonnables.

AVIS.

M. LOUIS FRANÇOIS DELACRETAZ, et M. HENRY QUIGEREZ, [illegible] qui pourraient donner des renseignements à leur égard, sont priés de les présenter au Consulat [illegible]. N. WEISSENBACH.

Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1870.

Collége Commercial de St-Stanislas
A LA BAIE ST. LOUIS.

CE COLLÉGE, auquel la Législature de l'État vient d'accorder une Charte, a repris ses cours depuis le mois de septembre dernier. Conduit d'après le système commercial, les familles qui désirent y placer leurs enfants auront toutes les facilités pour les [illegible]. Pour plus de détails, s'adresser à l'Académie de St. Aloysius, au coin des rues Chartres et Esplanade.

Banque d'Epargnes de la Nouvelle Orléans.

187 .... CANAL 187

Incorporée le 15 mars 1855.

—OFFICIERS.—
L. E. GENERES, Président.
THOS. A. ADAMS, 1er vice-président.
THOS. ALLEN CLARKE, 2d vice-président.
SAM. JONES, 3e vice-président.

—Directeurs—
Dr. W. Newton Mercer.
J. F. Gauche, David Urquhart,
George Jonas, John G. Gaines,
Thos. A. Adams, Carl Kohn,
Thos. A. Clarke, Christian Schindler,
Charles Folger, Samuel Jamison.

Intérêts alloués sur les dépôts.

Nouveau changement de domicile.

Mme Vve H. BAUSSET, accoucheuse de la Faculté de Paris, a la faveur d'informer sa clientèle qu'elle a transféré son domicile à la rue [illegible], au premier étage.

Baisse! Baisse! encore une Baisse!
Sacrifice Extraordinaire!

Chaussures de Philadelphie.—Bottes Molières de Baltimore—Chargement complet du "Western Belle" plus de 60,000 paires de chaussures de toute espèce, à tout le prix les plus bas, au MAGASIN DE L'ENSEIGNE DU DRAPEAU ROUGE 177 rue de la Levée près Royale.

En annonçant au public l'arrivée de ces marchandises dont le but a de leur donner une idée sur la grande diminution de leurs prix.

[illegible]

AVIS.

LE SOUSSIGNÉ ayant acheté le fonds du Magasin de Chaussures de Madame P. [illegible], au coin des rues Dauphine et Bourbon, sollicite le patronage de la clientèle de cette maison, [illegible].

AUGUSTE CAHON.

Machines à clarifier le jus de canne à sucre, "Jourdan's Patent"

A VENDRE d'une à dix huit, à très bon marché par M. PESANT,
9 nov—2m No 5 rue Carondelet.

Tables à Billard "Phelan's"
COMPLETES.

A vendre d'une à dix à très bon marché par
M. PESANT,
No 5, rue Carondelet.

Water-Works. Water-Works.

C. L. CHAPOTEL,

ENCOIGNURE des rues Bienville et Bourbon, a l'honneur d'informer le public qu'il est autorisé, par la Compagnie des Water-Works, à faire les travaux de plomb, les hydrants, les robinets, etc., et toutes les réparations de [illegible].

Consulat de France.

AVIS MENSUEL — JANVIER 1871.

Sont invités à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés de donner avis au Consulat:

[illegible]

Tirage de Loterie de l'État de la Louisiane.

JOUR LE 3 JANVIER—CLASSE [illegible]

39 49 37 67 [illegible] 40 38 51 55

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les bureaux de la Compagnie.

[illegible] HOWARD, [illegible] & CO., Contracteurs, Rue St-Charles, [illegible] Nlle-Orléans. En témoignage de quoi, nous apposons notre signature [illegible] 3 janvier 1871.

H. PERALTA,
ADAM GIFFEN,
Commissaires.

Aux Planteurs Sucriers et Cotonniers, aux Laitiers, Fermiers, Marchands de Épiceries, Marchands et Expéditeurs d'Huile et de Pains d'Huile tourteaux.

LA COMPAGNIE d'Huile de Graines de Coton et de Manufacture, de la Nlle-Orléans, a une capacité [illegible] de fabrication de pains d'huile [illegible] et de [illegible].

[illegible]

J. P. Harrison, Président.
John Williams, [illegible]
Wm. J. Patillen, [illegible]

[illegible] Bureau No 17 de la Bourse Place.

3 janv—12

CADEAUX du JOUR DE L'AN.
Étrennes!

GRANDE EXPOSITION ANNUELLE
DE
GUEBLÉ & NIPPERT,
137 .... RUE DU CANAL ....

JOUETS D'ENFANTS de tous genres, POUPÉES DE PARIS en variété immense, Marchandises de Nuremberg, Hochets, Chevaux, Cerfs-volants, Voitures, Jeux de Croquet, Verrerie, Vases à Fleurs, Porcelaine, Toilette, Boîtes à Gants, Cannes, Parapluies, et assortiment complet.

Gueblé & Nippert.

Dépôt de Glaces,
Françaises et Allemandes.

Maison, en ce genre, la plus importante des États du Sud.

L. UTER,

135 --- Rue du Canal, --- 135

OFFRE à vendre à bas prix un grand choix de
GLACES FRANÇAISES ET ALLEMANDES
d'appartements, et de toilettes, de Glaces faites pour décorations de maisons et pour voitures de tous genres.
PEINTURES à l'huile, à l'aquarelle et au pastel.
GRAVURES LITHOGRAPHIES, noires et coloriées.
CHROMOS de toutes espèces.
CADRES dorés et cadres ronds de toutes les grandeurs, de tous les prix, en bois ou en métal.
TRANSPARENTS et MATÉRIAUX pour la peinture à l'huile, du pastel, etc.
TAPIS et NATTES, CORNICHES, GALERIES, POTÉAUX, CORDONS et GLANDS.
ALBUMS photographiques, CRUCIFIX, OUVRAGES D'ART en bronze, en sculpture.
De magnifiques
Miroirs français,
En chêne sculpté pour salle à manger.

Un bon [illegible] pour ornementations, DÉCORATIONS des cadres en or [illegible] RÉAMAGE des glaces tachées ou détériorées.

MAISON
J. GALINIER,
No 101, RUE ROYALE.

POUR CLORE RAPIDEMENT MON STOCK D'ARTICLES D'HIVER.
GRANDE DIMINUTION DE PRIX SUR TOUTES MES MARCHANDISES FRANÇAISES D'IMPORTATION NOUVELLE.

Telles que:
Grand choix de CHAPEAUX pour dames, [illegible] garnis,
Chapeaux sur commande,
CHAPEAUX pour affiches et fillettes,
Belle Bijouterie,
FLEURS de toutes espèces,
PLUMES, ÉVENTAILS, RUBANS, dentelles, CHIGNONS,
Velours, soie dans toutes les nuances courantes et nouvelles.

[illegible]

Grande Réduction de Prix
ETRENNES, ETRENNES,
Albums, Chromolithographies, Cadres, Vues.

S. T. BLESSING,
21 .... Rue de Chartres 21
près Canal.

VIENT de recevoir un grand assortiment des articles ci-dessus, comprenant, des [illegible] d'ALBUMS FRANÇAIS. Il vendra les prix les plus bas. Venez et examinez [illegible] votre besoin.

G. L. FEVRE,
148 .... Rue Royale 148,

IMPORTATEUR
de VEAUX VERNIS, VEAUX CIRÉS, CUIRS LISSÉS, CUIRS VERNIS en tout genre, CHEVREAUX, MOUTONS.

Reçoit par chaque steamer d'EUROPE et de NEW-YORK un bel assortiment de cuirs français et américains, serges anglaises, élastiques, filons, clous, galons, soies pour cordonniers, et tout ce qui se rattache à l'état de la chaussure.

Plumeaux Français.

Fils à coudre [illegible]. CUIRS A SEMELLE DE LOUISVILLE et de NEW-YORK.

Engrais! Engrais! Engrais!

Graines de Coton dans des sacs de bonne qualité, pouvant servir de

Engrais pour les terres sucrières,

Plusieurs centaines de tonneaux, à vendre. S'adresser à

S. P. FOWLER,
Au No. 240 de la rue Fulton, coin [illegible].

GUANO PELICAN.

LA COMPAGNIE D'ENGRAIS [illegible] de la Nouvelle-Orléans [illegible].